Commémoration des Accords de Genève de 1954

COMMUNICATION DE M. CHRISTIAN FERRAZINO, MAIRE, AU CONSEIL MUNICIPAL LORS DE SA SESSION DU 6 ET 7 AVRIL 2004

Le Conseil administratif tient à informer le Conseil municipal de ce qui suit.

Le Conseil administratif, souhaitant rappeler le rôle de ville de paix de Genève, a décidé de commémorer le 50ème anniversaire des Accords de Genève. Signés à Genève le 21 juillet 1954, ils ont mis fin à la guerre entre la France et l'Indochine.

L'ouverture de la Conférence asiatique ayant eu lieu le 26 avril 1954, les manifestations liées à la commémoration seront lancées le 26 avril prochain lors d'une réception au Palais Eynard.

Le 27 avril, un colloque permettra de revenir dans un premier temps sur ces accords, leur signification historique ainsi que sur le rôle de Genève et de la Suisse sur la scène internationale. Dans une seconde partie, les intervenants au colloque mettront en lumière les axes de la coopération «Nord-Sud» et leurs perspectives.

Un ouvrage, dont la rédaction a été confiée à M. Guy Mettan, est en cours de publication. Ce livre rassemble des témoignages de personnalités impliquées dans les négociations ou proches de celles-ci et brosse un panorama historique.

La France et le Vietnam sont étroitement associés à cette manifestation par le biais de leur représentation diplomatique à Genève.

Pourquoi le Conseil administratif a-t-il choisi de commémorer ces Accords de Genève?

D'abord parce qu'ils ont mis fin à une guerre. Certes, les espoirs de l'époque ont subi les heurts de l'histoire. Ce que le Conseil entend commémorer, c'est un acte de paix. Nous voulons rappeler le courage d'une poignée d'hommes qui se sont engagés pour la paix. Le colloque sera notamment l'occasion d'évoquer la figure emblématique de Pierre Mendès France, puisque son petit-fils, Tristan Mendès France, nous fera l'honneur d'y prendre la parole et qu'un membre de son cabinet d'alors, l'Ambassadeur Stephane Hessel, sera également parmi nous. (Participation de Jean Lacouture à confirmer au début de la semaine du 5 avril).

Pour la première fois depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, et depuis le début de la guerre froide, les représentants des grandes puissances ont choisi de se réunir pour négocier un traité de paix et ils l'ont fait à Genève. On peut donc affirmer ave4c certitude que le déroulement des négociations et la signature des Accords ont joué un rôle crucial dans l'établissement de notre cité comme ville de paix. Genève a ainsi permis à la Suisse de marquer son retour sur la scène internationale.

Le succès relatif des négociations concernant l'Indochine a toutefois créé une dynamique qui a débouché sur la réunification du pays et sa réintégration pleine et entière dans la communauté internationale.

Il convient de se replacer dans le contexte de l'époque: commémorer les Accords de Genève ne signifie pas pour autant donner son soutien au régime nord-vietnamien d'alors ni faire l'apologie du régime d'aujourd'hui. Seuls les esprits étroits pourraient être amenés à faire cet amalgame !

L'ancien Président de la Confédération, le radical Max Petitpierre, doit-il être critiqué pour avoir, à l'époque, accueilli les représentants d'un régime non-démocratique ?

En faisant reconnaître son indépendance, le Vietnam ouvrait la voie à la décolonisation. La Conférence asiatique a joué un rôle certain dans l'émergence de ce qu'on n'appelait pas encore le tiers-monde et à la mise en place de la coopération au développement, thème qui sera d'ailleurs traité dans la deuxième partie du colloque.

Les Vietnamiens ont payé un lourd tribut à ces guerres. Nous avons un devoir de mémoire à leur encontre que nous devons intégrer dans nos relations avec ce pays.

La Ville de Genève est attachée à la défense et au respect des droits de l'homme où que ce soit. C'est à travers les contacts et les échanges que la démocratisation peut aujourd'hui progresser.

Je tiens également à souligner que le Vietnam fait partie des pays prioritaires de la coopération suisse au développement et que la Confédération envisage de mettre sur pied un programme axé sur la question des droits de l'homme au Vietnam.

Le Conseil s'est engagé dans ce projet de commémoration au moment où, plus que jamais, tout doit être entrepris pour rappeler que la paix est indispensable à l'établissement d'un monde plus juste et plus équitable.

Notre intention n'est pas de ré-écrire l'histoire mais de commémorer un acte de paix, un grand événement historique qui s'inscrit dans le cadre du processus mondial de décolonisation. Défendre les valeurs de Genève exige d'avoir une vision non étriquée de l'Histoire.